



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



16068285

Tribunal de Commerce

09 MAI 2016

Brabant Wallon
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/05/2016 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0473.569.638

Dénomination(en entier) : **VILLAS**

Forme juridique : Société civile sous forme de Société Anonyme

Siège : Rue de la Petite Escavée, 10 à 1490 Court-Saint-Etienne

Objet de l'acte : Conseil d'administration - Démission - Nomination - Représentant permanent

D'un procès-verbal du 25 avril 2016, il ressort que les membres de l'assemblée générale ont voté à la majorité que voici les points suivants:

• Première résolution

A l'unanimité, l'assemblée prend acte de la démission de l'entière responsabilité du conseil d'administration, avec effet au 1er mai 2016.

A savoir :

- Monsieur Yves COULON, domicilié à 1490 Court-Saint-Etienne, Rue de la Petite Escavée 10 ;
- Madame Muriel WEYNS, domiciliée à 1490 Court-Saint-Etienne, Rue de la Petite Escavée 10.

A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale décident de nommer à la fonction d'administrateurs, avec effet au 1er mai 2016 :

- Monsieur Yves COULON, domicilié à 1490 Court-Saint-Etienne, Rue de la Petite Escavée 10 ;
- Madame Muriel WEYNS, domiciliée à 1490 Court-Saint-Etienne, Rue de la Petite Escavée 10 ;
- Monsieur Johan COULON, domicilié à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, Chaussée de la Croix 2 ;

Les mandats viendront à échéance le 30/04/2022.

Il a été prévu que les mandats de Monsieur Yves COULON et de Monsieur Johan COULON seront rémunérés. Le mandat de Madame Muriel WEYNS sera exercé à titre gratuit.

• Deuxième résolution

A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale décident de nommer M. Yves COULON en qualité de représentant permanent de la SA VILLAS pour tous les mandats que cette dernière devra assumer au sein d'autres sociétés, ce qu'il accepte.

A l'instant, le conseil d'administration se réunit et renouvelle en son sein Monsieur Yves COULON en qualité d'administrateur-délégué et Président du conseil d'administration.

Le Conseil d'administration sera désormais composé comme suit :

- Monsieur Yves COULON, domicilié à 1490 Court-Saint-Etienne, Rue de la Petite Escavée 10, administrateur-délégué et représentant permanent ;
- Madame Muriel WEYNS, domiciliée à 1490 Court-Saint-Etienne, Rue de la Petite Escavée 10, administrateur ;
- Monsieur Johan COULON, domicilié à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, Chaussée de la Croix 2, administrateur.

M. Yves COULON
Administrateur

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature